

**REFINE® SG HERBICIDE**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012163

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Nom du produit	:	REFINE® SG HERBICIDE
Nom commercial/Synonyme	:	B11645335 DPX-R9674 50SG Refine Extra SG Refine Extra 50 SG Refine SG THIFENSULFURON METHYL: (Methyl 3-[[[[[4-methoxy-6-methyl-1,3,5- triazin-2-yl)amino]carbonyl]amino] sulfonyl]-2-thiophenecarboxylate) TRIBENURON METHYL: (Methyl 2-[[[[[4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-yl)methylamino]carbonyl]- amino]sulfonyl] benzoate) Refine SG MUP Refine SG Toss-n-Go
Numéro de la FDS	:	130000012163
Utilisation du Produit	:	Herbicide
Fabricant	:	FMC Corporation 2929 Walnut Street Philadelphia, PA 19104 (215) 299-6000 ((Informations générales ) msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)
Urgences Médicales	:	1 800 331-3148 (États-Unis et Canada) 1 651 / 632-6793 (Tous les autres pays - Collecter)
		En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez: 1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis) 1 703 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)1-800-441-3637 (24 heures)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Effets potentiels sur la santé

Peau

Thifensulfuron méthyle	:	Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne ou douleur, rougeur ou éruption, démangeaisons ou enflure.
------------------------	---	---

**REFINE® SG HERBICIDE**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012163

Tribénuron-méthyle : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

**Yeux**

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer une irritation des yeux.  
Peut provoquer: Larmolement, rougeur, ou gêne.

Tribénuron-méthyle : Peut irriter les yeux.

**Inhalation**

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer: Irritation respiratoire, Sensation de gêne, Toux.

**Cancérogénicité**

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	No.-CAS	Concentration
Thifensulfuron méthyle	79277-27-3	33.33 %
Tribénuron-méthyle	101200-48-0	16.67 %
Other Ingredients		50 %

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.

**REFINE® SG HERBICIDE**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012163

- Contact avec les yeux : Maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, le cas échéant, après 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, le bouche-à-bouche de préférence. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Ingestion : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Conseils généraux : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.
- Avis aux médecins : En cas de méthémoglobinémie, administrer une solution de bleu de méthylène à 1 %. Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

## Propriétés Inflammables

Point d'éclair : Non applicable

Température d'inflammation : 385 °C (725 °F)

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Mousse, Poudre chimique sèche, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)

**REFINE® SG HERBICIDE**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012163

Techniques spéciales en cas d'incendie : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Brûle avec une flamme incolore. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

Précautions individuelles : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Nettoyage du Déversement : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Faire particulièrement attention à éviter la contamination de l'équipement et de l'installation pendant les procédures de nettoyage et d'élimination des déchets.

Mesures en cas de Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.  
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac. Enlever immédiatement les vêtements/EPI si de la matière pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de la enlever. Se laver à fond dès que possible et enfiler des vêtements propres.

Manipulation (Aspects) : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter la formation de

**REFINE® SG HERBICIDE**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012163

- Physiques) : poussière dans les endroits clos. Pendant la manipulation du produit, les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
- Stockage : Conserver dans le conteneur d'origine. Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver hors de la portée des enfants.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

## Équipement de protection individuelle

- Protection de la peau et du corps : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:  
Chemise à longues manches et pantalons longs.  
Gants résistants aux produits chimiques, Catégorie A (tel que caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, caoutchouc néoprène ou caoutchouc nitrile), tous plus grands que ou égaux à 14 mils  
Chaussures et chaussettes  
L' EPI exigé pour une entrée anticipée dans des zones traitées qui est autorisé selon la "Norme pour la Protection des Travailleurs" et qui comprend le contact avec tout ce qui a été traité, tel que plantes, sols, ou eau, est:  
Combinaison  
Gants résistants aux produits chimiques, Catégorie A (tel que caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, caoutchouc néoprène ou caoutchouc nitrile), tous plus grands que ou égaux à 14 mils  
Chaussures et chaussettes

- Mesures de protection : Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive.

Directives au sujet de l'exposition  
Valeurs limites d'exposition

Tribénuron-méthyle			
AEL *	(FMC)	0.5 mg/m3	12 hr. TWA
AEL *	(FMC)	1 mg/m3	8 hr. TWA
Thifensulfuron méthyle			
AEL *	(FMC)	5 mg/m3	8 & 12 hr. TWA Poussière totale.

**REFINE® SG HERBICIDE**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012163

Carbonate de sodium  
AEL \* (FMC) 5 mg/m3 8 & 12 hr. TWA Poussière totale.

\* AEL est la limite d'exposition acceptable de FMC. Lorsque les limites d'exposition professionnelle imposées par le gouvernement sont inférieures à la LEA, ces limites ont préséance.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Forme : granulés extrudés  
Couleur : brun clair  
Odeur : légère, légèrement aigre  
pH : 9.2 - 9.8  
Hydrosolubilité : soluble

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité : Stable à températures et conditions de stockage normales.  
Incompatibilité : Pas de matières à signaler spécialement.  
Produits de décomposition dangereux : Se décompose lentement au contact de l'eau.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## REFINE® SG

Inhalation 4 h CL50 : > 5.0 mg/l , Rat  
Matière active

Dermale DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat

Oral(e) DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat

Irritation de la peau : Pas d'irritation de la peau, Lapin

Irritation des yeux : Pas d'irritation des yeux, Lapin

Sensibilisation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire., Cochon d'Inde

**REFINE® SG HERBICIDE**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012163

Information supplémentaire : L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

**Thifensulfuron méthyle**

Toxicité à dose répétée

: Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral - nourriture  
espèces multiples

Gain de poids du corps réduit

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction  
Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la reproduction.

Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.  
Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

**Tribénuron-méthyle**

Toxicité à dose répétée

: Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral - nourriture  
Souris  
90 jr  
Gain de poids du corps réduit

Oral(e)  
Rat  
28 jr  
Gain de poids du corps réduit

Cancérogénicité : N'est pas classifiable comme cancérigène pour l'homme.  
Une augmentation de l'incidence des tumeurs a été observée chez des animaux de laboratoire.  
Cible(s) :  
Glandes mammaires

**REFINE® SG HERBICIDE**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012163

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Toxicité aquatique	
Thifensulfuron méthyle	
96 h CL50	: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 100 mg/l
14 jr CE50	: Lemna minor (Petite lentille d'eau) 0.0013 mg/l
48 h CE50	: Daphnia magna (Grande daphnie) 470 mg/l
28 jr	: NOEC Americamysis bahia (crevette de Mysid) 7.93 mg/l
Tribénuron-méthyle	
96 h CL50	: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 738 mg/l
120 h CE50	: Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte) 0.11 mg/l
14 jr CE50	: Lemna gibba (lentille d'eau bossue) 0.00425 mg/l
48 h CE50	: Daphnia magna (Grande daphnie) > 894 mg/l
Information écologique supplémentaire	: Risques pour l'environnement : Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans des zones où se trouvent des eaux de surfaces, ni dans des zones à niveau d'eau variable au-dessous de la valeur moyenne des marques correspondant aux niveaux supérieurs. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage.

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Élimination des Déchets	: Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.
Élimination du conteneur:	: Remplissage et élimination des contenants : Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit. Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit.



**REFINE® SG HERBICIDE**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012163

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

IATA_C	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Thifensulfuron méthyle, Tribénuron-méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9MI
IMDG	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Thifensulfuron méthyle, Tribénuron-méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
	Polluant marin	: oui (Thifensulfuron méthyle, Tribénuron-méthyle)

Matière non réglementée lors du transport par TMD

Polluants marins portant la référence UN 3077 et 3082 dans un emballage individuel ou combiné contenant une quantité nette par emballage individuel ou intérieur de 5 litres maximum de liquide ou présentant une masse nette par emballage individuel ou intérieur de 5 kilogrammes maximum de solides, pouvant être transportés comme matières non dangereuses conformément à la section 2.10.2.7 du code IMDG, IATA clause spéciale A197, et du code ADR/RID clause spéciale 375.

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

No. Homologation PCP	: 28285
Remarques	: Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

**REFINE® SG HERBICIDE**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012163

Date de préparation de : 03/01/2018  
MSDS

™ Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée

® Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée

**Avis de non-responsabilité**

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.